



RESEAU D'ENFANTS ET DE JEUNES D'AEDE

Première action : Proposer à des collectifs d'enfants et d'adolescents de s'impliquer à partir de l'audition de la France devant le comité des droits de l'enfant qui a eu lieu les 13 et 14 janvier 2016

PRESENTION GENERALE

Le collectif AEDE – Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant - rassemble plus de 50 organisations (associations, syndicats, collectifs) actives dans tous les domaines de l'enfance (santé, éducation, justice, accompagnement des parents...). Un rapport sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits (entre 2009 et 2015) a été présenté en juin 2015 au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies dans le cadre du processus de contrôle d'application de la Convention des droits de l'enfant.

Depuis le début du projet, AEDE a souhaité travailler en lien étroit avec les enfants et les jeunes afin que ce rapport soit au plus près le reflet de leurs préoccupations. Ainsi, les enfants et les jeunes ont été associés à la production de celui-ci via des recueils de témoignages, de verbatim ou encore en organisant des rencontres avec eux pour échanger sur leurs droits.

AEDE a souhaité renforcer ces actions en faveur de la participation des enfants et des jeunes en lançant un réseau d'enfants et de jeunes en novembre 2015. L'objectif de ce réseau est de pourvoir associer les enfants et les jeunes aussi souvent que possible sur l'ensemble des sujets les concernant directement.

Nous souhaitons proposer à des collectifs d'enfants et d'adolescents de s'impliquer à partir de l'audition de la France devant le comité des droits de l'enfant qui a eu lieu les 13 et 14 janvier 2016. Cette action est préparatoire à la venue de M Jorge Cardona et Mme Hynd Ayoubi Idrissi, rapporteurs pour la France au Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, à Paris le 27 avril 2016 pour rencontrer des enfants et des jeunes et échanger avec eux.

Par ailleurs, les contributions des enfants et de jeunes nous permettront de nourrir nos réflexions et propositions dans le cadre des actions d'AEDE.

La journée du 27 avril vise à :

- Permettre aux enfants d'exercer leur droit d'expression, de donner leur point de vue sur les sujets qui les concernent directement
- Encourager l'échange entre les enfants sur la perception qu'ils ont de la mise en œuvre effective de leurs droits
- Permettre aux enfants d'être force de propositions, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations adressées par le CRC à la France en janvier 2016 et dans la perspective de la prochaine audition de la France.

Trois thématiques ont été retenues : la promotion des droits et de la CIDE / la participation des enfants / la lutte contre les discriminations et le harcèlement.

Les collectifs d'enfants ont la possibilité de contribuer à ces échanges via une contribution écrite avant le 20 avril. Cependant des témoignages qui arriveraient après cette date continueraient bien sûr à alimenter la réflexion globale.

Pour faciliter cette contribution, des fiches ressources à l'intention des intervenants éducatifs ont été produites accompagnées de fiches de contribution à remplir à l'issue des échanges avec les enfants et les jeunes.

Pour aborder la question générale des rapports alternatifs, nous vous conseillons ce support :
Guide pour les ONG qui accompagnent des enfants et adolescents dans la préparation de rapports sur la CIDE, Children Rights Connect, version française, http://www.childrightsconnect.org/wp-content/uploads/2013/10/With_Children_For_Children_WEB_french.pdf



FICHE RESSOURCE : CONNAISSANCE ET PROMOTION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (CIDE)

Production Anacej, OCCE et Solidarité Laïque

1 - Les ressources documentaires

Des ressources en lien avec l'audition de la France par le comité des droits :

- **Les vidéos sur You Tube de l'audition** accessibles sur : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL2-Mh-6kCu6EzbAh7tvHSN6N0jBs1suVH>

Nous vous conseillons – sur cette thématique - de visionner avec les collectifs d'enfants ou d'adolescents, les passages suivants :

Vidéo 1 :

- (2'35 à 3'55) **Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes âgées** évoque la création d'un Haut conseil qui inclurait des enfants et des adolescents qui aurait entre autre comme mission de veiller à l'application de la CIDE et au suivi des recommandations du comité des droits de l'enfant.
- (17'45 à 18'31) **Monsieur Jorge Cardona rapporteur** parle de la France auteur de la déclaration des droits de l'Homme et de la nécessité de respecter les droits de l'enfant et la CIDE.
- (34' 14 à 35'16) **Madame Ayoubi Idrissi rapporteur** pose la question de la promotion et de la diffusion de la CIDE encore réduite en France malgré les efforts fournis.

Vidéo 2 :

- (14' à 15'14) + (1h24 0 » à 1h24 48) **Madame Petreault**, représentante du ministère de l'Education Nationale : la CIDE est un contenu d'enseignement et il y a création d'un conseil de vie collégienne à l'image des Conseils de la vie lycéenne.
- (1h 09 07 à 1h 09 46) **Madame Ayoubi Idrissi** questionne la formation à la CIDE pour tous les professionnels travaillant en lien direct avec des enfants et des jeunes.

Les **recommandations adressées par le Comité des Droits de l'Enfant à la France** sont accessibles sur : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fFRA%2fCO%2f5&Lang=en (en anglais pour le moment)

Nous vous invitons à vous focaliser plutôt sur les recommandations 19 et 20 :

Recommandation 19 : « Bien que le Comité salue les efforts entrepris par l'Etat partie pour diffuser, sensibiliser, former à la Convention, le Comité reste interpellé sur le fait que les enfants, le grand public et les autorités publiques ont une faible connaissance de la Convention et de son contenu. Ils sont également interpellés par le fait que la plupart des enfants ne reçoivent aucun enseignement au sujet de leurs droits ».

Recommandation 20 : « Le Comité réitère sa précédente recommandation à l'Etat partie : que les programmes de sensibilisation autour de la Convention doivent être rendus obligatoires dans les écoles, que les enseignants doivent être formés, que des campagnes nationales d'éducation doivent être menées. Il recommande également que l'Etat partie dissémine la Convention aussi souvent que possible, aux enfants et aux personnes travaillant avec et pour les enfants. »

Des ressources pour les acteurs éducatifs

Les articles de la CIDE relatifs à la connaissance et au respect des droits : 2.3.4.41.42

- **L'article de synthèse de l'audition réalisée par les journalistes jeunes présents dans la délégation AEDE** accessible sur : <http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2016/01/Synth%C3%A8se-Audition-de-la-France.pdf>
- **La synthèse du collectif AEDE sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits en téléchargement** sur : <http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2015/09/Synth%C3%A8se-AEDE-compress%C3%A9e.pdf>
Nous vous invitons sur cette thématique à vous reporter au préambule pages 5 et 6 ainsi qu'aux pages 10 à 12 et plus particulièrement le paragraphe 1.3 et les préconisations de la page 12.
- Pour aller plus loin : **Le rapport complet AEDE « En avant pour les droits de l'enfant : Respectons les dès aujourd'hui »**, accessible en librairie ou sur internet sur : <http://www.editions-eres.com/ouvrage/3614/en-avant-pour-les-droits-de-l-enfant> ; et plus spécifiquement les pages 60 à 66 autour de la Promotion de la Convention auprès de tous.

Des ressources pédagogiques

- **Certaines organisations membres d'AEDE proposent des supports pour découvrir la CIDE et droits de l'enfant :**
 - ✓ **OCCE** / l'espace Action [Droits de l'enfant](#) le dernier dossier pédagogique est téléchargeable et contient des idées d'activités pour travailler sur la connaissance et la promotion de la CIDE.
 - ✓ **Solidarité Laïque**. Kit d'animation sur les droits de l'enfant pour découvrir la CIDE (<http://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/kit-danimation-sur-les-droits-de-lenfant/>) ; conte sur les droits de l'enfant « Le potager qui en dit long », « les ailes du vent » (sur commande) ; exposition Portraits/autoportraits <http://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/dossier-pedagogique-droits-de-lenfant/> ; Film « Regards croisés sur les droits de l'enfant » <http://www.solidarite-laique.org/informe/regards-croises-sur-les-droits-de-lenfant/>
 - ✓ **Les Francas** : <http://agispourtesdroits.org/>
 - ✓ **Les Francas** : <http://www.francas.asso.fr/> : Camaraderie n°308 : janvier - mars 2015 : « Cide : 25 ans ensemble, continuons »
- **Plusieurs albums de Rue du monde sont consacrés à la connaissance de la CIDE et peuvent servir de support à la discussion.**
 - ✓ **Le grand livre des droits de l'enfant** » Alain Serres et Pef - Rue du Monde 2009 avec le texte intégral de la convention adoptée par L'ONU.
 - ✓ « **On a le droit de le chanter** » Chantés par Les petits Serruriers Magiques, présentés par Alain Serres et illustrés par Judith Gueyfier, 2014
 - ✓ « **J'ai le droit d'être un enfant** » Alain Serres et Aurélia Fronty -Rue du monde 2009
 - ✓ « **Le premier livre de mes droits d'enfant** » Alain Serres et PEF
 - ✓ « **Vive la Convention des droits de l'enfant** » Claire Brisset et Zaü
 - ✓ « **Je serai trois milliards de visages** » Alain Serres et Judith Gueyfier 2009 contient également le texte intégral de la convention.

2 - Propositions de questionnements et de contributions après le visionnage des extraits vidéos et la lecture des recommandations 19 et 20

De manière globale :

- Connaissez-vous la CIDE ? Qui vous en a parlé ? Est-elle affichée dans votre établissement scolaire, au centre de loisirs, à la maison de quartier, à la mairie, ?

- A quoi sert ce texte que la France a ratifié (adopté) en 1990 ?
- Que savez-vous de vos droits ? Quel(s) droit(s) vous intéresse(nt) ou vous préoccupe(nt) ? Pensez-vous que les droits des enfants sont respectés de la même manière pour toutes et tous (quels que soient l'origine, le sexe, le lieu de résidence, les conditions de vie...) ?

L'animateur peut avoir à disposition une version intégrale ou simplifiée de la CIDE si les enfants sont jeunes

Proposition d'activité en binôme : chercher un article de la CIDE qui vous intéresse particulièrement et le présenter en quelques mots aux autres

On peut aussi passer par le dessin : les enfants réalisent des dessins, et ils les regroupent sur un mur en les commentant aux autres.

En lien avec les vidéos

NB L'animateur du groupe est libre d'aborder plusieurs de ces sujets, de n'en choisir qu'un ou d'en aborder de nouveaux. Les questions ci-dessous peuvent-être posées après chaque visionnage des vidéos correspondantes.

Sur la création du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et des Ages¹: Pensez-vous qu'il soit important que les enfants et les jeunes puissent s'exprimer au niveau national et donner leurs points de vue sur les questions qui les concernent directement ? Pensez-vous que cela va aider à un meilleur respect de vos droits ? Selon vous, comment ces enfants devraient-ils être choisis pour siéger dans ce Haut Conseil ? Quels conseils donneriez-vous au gouvernement pour que cela fonctionne (formes d'organisation des réunions, tranches d'âge, accompagnement des enfants, choix des sujets abordés, méthodes pour recueillir les points de vue, etc.)?

Sur l'intervention de J. Cardona sur « la France, pays des Droits de l'Homme » : Qu'en pensez-vous ? Pensez-vous que la CIDE était respectée en France ? Pensez-vous que la France est à la hauteur de ses engagements concernant le respect des Droits de l'Homme et des Droits de l'Enfant ? Selon vous, après réflexion, ces droits sont-ils respectés sur l'ensemble du territoire français ? Sinon : pourquoi et qu'en pensez-vous ?

Concernant l'intervention de H.A. Idrissi sur la diffusion de la CIDE : Qu'en pensez-vous ? Avant aujourd'hui, aviez-vous déjà entendu parler de la CIDE ? A votre avis est-elle connue à l'école, au collège, au lycée ? Dans les lieux que vous fréquentez en dehors de l'école ? Par les membres de votre famille ? Selon vous, que faudrait-il faire pour la faire connaître davantage, la diffuser auprès de tous les enfants et qu'ils puissent se l'approprier ? Et auprès des adultes ?

¹ Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et des Ages est une nouvelle instance qui est chargée d'animer le débat public et d'apporter une expertise et de faire des propositions aux pouvoirs publics sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge et à l'adaptation de la société au vieillissement dans une approche intergénérationnelle. Il sera mis en place durant le second semestre 2016. Ce Haut Conseil est composé de trois formations « Famille », « Enfance » et « Personnes Agées ». Au sein de la Formation « Enfance », il y aura 5 collèges dont notamment un collège où siégeront uniquement des enfants.

Concernant l'intervention de Mme Petreault sur l'enseignement de la CIDE à l'école : est ce que la CIDE est affichée à l'école ? Comment en avez-vous parlé à l'école ? Doit-on ou devrait-on apprendre ce qu'est le droit, ce que sont les droits, à l'école ? L'école est-elle un lieu de promotion et de défense des droits ?

Pour les adolescents : Que pensez-vous de cette nouvelle matière qui va être enseignée au collège, à savoir l'éducation morale et civique ? Y a-t-il un Conseil de la vie collégienne dans votre collège ? Un Conseil de la vie lycéenne dans votre lycée ? Si oui, que fait-il ? Quelles sont ses actions ? Qu'en pensez-vous ? Faudrait-il à votre avis développer ce dispositif dans chaque établissement scolaire (école, collège, lycée...) pour que les enfants soient plus associés à la vie de celui-ci ?

Concernant l'intervention de Mme H.A.Idrissi sur la formation des professionnels de l'enfance aux droits de l'enfant : pourquoi à votre avis, est-ce important de former les adultes aux droits de l'enfant ?

3 - Propositions des enfants et des jeunes

NB : l'animateur du groupe peut choisir de faire réfléchir et produire les enfants/jeunes sur une ou plusieurs thématiques.

Expression

- Notez chacun-e une idée/proposition pour faire connaître ou présenter la CIDE autour de vous (dans votre quartier, dans votre école, votre lieu d'activité, à la maison) à des adultes, à des amis... Différentes méthodes proposées : post-it, mur d'expression, affiches tournantes, journal local, radio locale, etc.

Création

Le groupe peut être invité à réaliser sur place ou plus tard, un support d'expression pour faire connaître la CIDE (chanson, slam, affiche, reportage photo, audio...) qui pourra être partagé avec l'ensemble du réseau AEDE et, pour commencer, si les délais le permettent, être présenté lors de la journée du 27 avril au rapporteur du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU.

Débat

Que peut faire un enfant quand il sait que la CIDE lui donne des droits et que ces droits ne sont pas respectés ?

Propositions des enfants pour mieux faire connaître leurs droits

Selon vous, comment faut-il agir pour que les droits de l'enfant soient mieux respectés ? Que faut-il changer ? Comment mieux faire connaître les droits de l'enfant ? Quelles propositions concrètes ?

FICHE CONTRIBUTION : CONNAISSANCE ET PROMOTION DE LA CIDE

“Nous vous invitons à nous faire parvenir vos réflexions et vos propositions pour le 20 avril. Nous ne manquerons pas de les faire connaître durant la journée du 27 avril 2016 en présence de J. Cardona et H. Ayoubi Idrissi, rapporteurs pour la France au Comité des Droits de l’Enfant des Nations Unies, dans le cas où votre groupe ne pourrait pas y être présent. Dans tous les cas, et en particulier si le temps vous manque d’ici le 27 avril, nous nous engageons à diffuser vos contributions dans le Réseau national d’enfants et de jeunes que nous sommes en train de constituer et à nous appuyer sur elles pour enrichir les actions portées par AEDE.”

Vos réflexions / Vos observations suite aux échanges

Vos propositions / idées pour faire connaître la CIDE autour de vous

NB : Si votre groupe a produit un outil, ou si votre groupe a déjà fait des propositions pour faire connaître la CIDE, n’hésitez pas à nous le transmettre par mail.

Contact : Florine Pruchon – fpruchon@solidarite-laique.org



FICHE RESSOURCE : LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

Production ADEIC et Confédération Syndicale des Familles

1. Les ressources documentaires

Des ressources en lien avec l'audition de la France par le comité des droits :

Les vidéos sur You Tube de l'audition accessibles sur : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL2-Mh-6kCu6EzbAh7tvHSN6N0jBs1suVH>

Nous vous conseillons – sur cette thématique - de visionner avec les collectifs d'enfants ou d'adolescents, les passages suivants :

VIDEO 1 de 7'29 à 7'40

Harcèlement à l'école : propos tenus par Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes âgées

→ La campagne de novembre 2013 et la journée de novembre 2015 sur le harcèlement à l'école sont reconduits chaque année.

VIDEO 3 de 57'15 à 57'40

Harcèlement : propos tenus par Mme Lesterpt du Ministère des affaires sociales au sujet du plan de lutte contre le harcèlement à l'école et sur Internet (réseaux sociaux), datant de 2014.

Ce plan prévoit un accompagnement des parents et des enfants, une ligne téléphonique « Stop harcèlement » et des partenariats avec E-Enfance et Facebook notamment.

Les **recommandations adressées par le Comité des Droits de l'Enfant à la France** sont accessibles sur : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fFRA%2fCO%2f5&Lang=en (en anglais pour le moment)

Recommandation 42

Le Comité accueille favorablement les initiatives pour améliorer l'identification et le suivi des enfants confrontés à toute forme de violence. Le Comité s'inquiète toutefois de l'absence d'une stratégie globale, prenant en compte toutes les formes de violence contre les enfants, l'augmentation des risques de violence domestique et celles fondées sur les inégalités homme-femme.

Des ressources pour les acteurs éducatifs

Les articles de la CIDE relatifs au harcèlement : 2.3.19.29

La synthèse du collectif AEDE sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits en téléchargement sur :

<http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2015/09/Synth%C3%A8se-AEDE-compress%C3%A9e.pdf>

Nous vous invitons sur cette thématique à vous reporter aux pages suivantes :

p.33 § 5.3 ; p.36 – conclusion ; p.43 – 1^{er} §

Pour aller plus loin : **Le rapport complet AEDE « En avant pour les droits de l'enfant : Respectons les dès aujourd'hui »**, accessible en librairie sur : <http://www.editions-eres.com/ouvrage/3614/en-avant-pour-les->

[droits-de-l-enfant](#) ; et plus spécifiquement les pages 114 à 148 relatives à la non-discrimination et à l'égal accès au droit.

Article de synthèse de l'audition réalisée par les journalistes jeunes accessible sur : <http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2016/01/Synth%C3%A8se-Audition-de-la-France.pdf>

D'autres ressources :

<http://eduscol.education.fr/cid59246/comment-lutter-contre-le-harcèlement-a-l-ecole-ressources.html>

<http://eduscol.education.fr/cid72752/prix-non-au-harcèlement-2015-2016.html>

2. Propositions de questionnements et de contributions après le visionnage des extraits vidéo et la lecture des recommandations

Cette séquence contient une trame qui permet de vous aider dans la conduite de vos débats. Vous êtes libre de choisir les activités qui vous conviennent.
Cycle 3 / début collège

1. Séquence pédagogique : le harcèlement (approfondissement de la notion)

Sources : site Eduscol

Objectifs :

- ✓ Comprendre le phénomène du harcèlement et ses effets négatifs.
- ✓ Repérer un comportement ou une situation de harcèlement.
- ✓ Comprendre le rôle des protagonistes dans le harcèlement (victime / auteur(s)/témoins).

I) DECOUVERTE

1. Qu'est-ce que le harcèlement ? (45 minutes)

Visionner la **VIDEO 1 de 7'29 à 7'40**

Questions pour lancer le débat

- Dans la vidéo, il est question d'une campagne et d'une journée contre le harcèlement. Qu'est-ce que le harcèlement ? Avez-vous vécu personnellement une situation de harcèlement ou connaissez-vous des personnes ayant subi ce genre de situation ?

Visionner la **VIDEO 3 de 57'15 à 57'40**

Questions pour lancer le débat

- Depuis 2014, il existe un plan pour lutter contre le harcèlement à l'école. Quelles propositions auriez-vous pour lutter contre le cyber harcèlement ? Quelles actions voudriez-vous que votre établissement mette en œuvre ? Sur quels sujets voudriez-vous être plus sensibilisés ?

Visionner la vidéo : « Il était une fois patate » -

« Il était une fois patate » - http://www.dailymotion.com/video/x1ld6s6_prix-mobilisons-nous-contre-le-harcèlement-categorie-meilleure-video-6e-5e_school

- Lister les faits de harcèlement au cours de la journée de Patate.
- Indiquer les lieux propices à des situations de harcèlement- Connaissez-vous d'autres endroits où l'on peut se faire harceler ?
- Que peut éprouver Patate à cause du harcèlement ?
- Comment la situation de harcèlement aurait pu être stoppée ? Que peut/peuvent faire le(s) témoin(s) ? Que doivent faire les adultes ?
- ✓ Avec les enfants, mettre en avant le caractère répétitif des actes de harcèlement.

Mise en commun

Faire émerger les 3 caractéristiques du harcèlement.

La violence : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs enfants et une ou plusieurs victimes.

La répétitivité : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.

L'isolement de la victime : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement et dans l'incapacité de se défendre.

II) APPROFONDISSEMENT

2. Mettre en avant les spécificités de chacun pour appréhender la notion de

Différence (30 minutes)

Le harcèlement étant fondé sur le rejet de la différence, il nous semble être important de travailler cette notion avec les enfants.

a) Demander aux enfants de réaliser le portrait d'un de leurs camarades afin d'attirer l'attention sur les points communs et les différences. Le portrait peut être un dessin ou prendre la forme d'un écrit (rédaction).

b) Jeu du portrait : avec l'ensemble, les enfants essaient de deviner à qui correspond le portrait présenté par l'animateur ou l'enfant l'ayant réalisé.

Mise en commun

- Mise en exergue des ressemblances et des différences de chacun.
- Demander aux enfants en quoi ces différences pourraient faire l'objet de harcèlements. Les enfants pourront faire part de leurs vécus et de leurs expériences.
- Faire définir la notion de harcèlement (harcèlement physique/moral).

3. Comprendre la notion de harcèlement (35 minutes)

Mise en situation : conduire un débat à partir d'une affiche Doc. 1 (description et analyse)

Au cours de l'échange, noter sur un tableau les mots et expressions employés par les enfants.

Questions possibles

- Que symbolisent les mains entourant le personnage central ?
- Ranger/classer ces mots (tristesse, violence/rires, amusant) ; les enfants peuvent en suggérer d'autres. Pourquoi certains mots sont-ils barrés ?
- Que signifient les phrases suivantes en bas de l'affiche « Je n'ai pas osé en parler ... » & « Toi aussi tu peux en devenir la cible » ?

Mise en commun

- Qu'est-ce que l'affiche suggère comme situation ? Quels liens faites-vous avec le harcèlement ? (*Faire préciser aux enfants de la difficulté d'en parler et que chacun peut devenir une cible.*)
- Parler des sentiments éprouvés par un élève victime de harcèlement (sentiments de crainte, honte, colère, etc.)

Activité écrite sur les sentiments

A partir d'une liste de mots, les enfants choisissent ceux qui leur font penser à une situation de harcèlement.

Doc. 2 (Fiche / Travail en binôme ou en petit groupe possible)

3 - Propositions des enfants et des jeunes

Donner une définition du harcèlement :

- Physique et moral (généralement insidieux → alerter sur les risques que peuvent représenter les réseaux sociaux)
- Les enfants estiment-ils que leur parole (en tant qu'enfant) est suffisamment prise en compte par les adultes ?

Proposer des initiatives sur :

- établissements scolaires et milieu familial I : comment lutter contre le harcèlement ?
- Comportement à adopter en tant que victime et témoin.
- Notion du vivre ensemble (les valeurs communes- solidarité, respect, etc.)



ANNEXE DOC 2 Fiche sur les sentiments / choisis les mots qui, selon toi, sont liés à la notion de harcèlement.

Sentiments de joie

Joie	Plaisir	Satisfaction	Délectation
Heureux	Jouissance	Euphorie	Satisfaction
Gaieté	Extase	Jubilation	Sensation
Amusant	Contentement	Optimiste	Triomphe
Allégresse	Humour	Fier	Ferveur
bonheur		Enchanté	Excitation

Sentiments de colère

Colère	Agressivité	Agitation	Amertume	Frustration
Cruauté	Dégoût	Mécontentement	Vengeance	Jalousie
Maussade	Haine	Furie	Tourment	Exaspération
Bougon	Rage	Irritation	Ressentiment	
Outrage	Mépris	Férocité	Répugnance	
Révolusion	Destruction	Rancune	Aversion	

Sentiments de tristesse

Tristesse	Négligence	Cafard	Chagrin	Désespoir
Pitié	Égarement	Malheur	Anxiété	Insécurité
Défaite	Mécontentement	Douleur	Mélancolie	Abandon
Dépression	Déplaisir	Souffrance	Solitude	
Accablement	Irrémédiable	Rejet	Seul(e)	
Découragement	Désarroi	Misère	Agonie	

FICHE CONTRIBUTION : LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

“Nous vous invitons à nous faire parvenir vos réflexions et vos propositions pour le 20 avril. Nous ne manquerons pas de les faire connaître durant la journée du 27 avril 2016 en présence de J. Cardona et H.Ayoubi Idrissi, rapporteurs pour la France au Comité des Droits de l’Enfant des Nations Unies, dans le cas où votre groupe ne pourrait pas y être présent. Dans tous les cas, et en particulier si le temps vous manque d’ici le 27 avril, nous nous engageons à diffuser vos contributions dans le Réseau national d’enfants et de jeunes que nous sommes en train de constituer et à nous appuyer sur elles pour enrichir les actions portées par AEDE.”

Vos réflexions / Vos observations suite aux échanges

Vos propositions / idées pour la lutte contre toutes les formes de violences

NB : Si votre groupe a produit un outil, ou si votre groupe a déjà fait des propositions pour agir contre toutes les formes de violence, n’hésitez pas à nous le transmettre par mail.

Contact : Florine Pruchon – fpruchon@solidarite-laique.org



FICHE RESSOURCE : AGIR POUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

Production ADEIC et Confédération syndicale des familles

1 - Les ressources documentaires

Des ressources en lien avec l'audition de la France par le comité des droits :

Les vidéos sur You Tube de l'audition accessibles sur : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL2-Mh-6kCu6EzbAh7tvHSN6N0jBs1suVH>

Nous vous conseillons – sur cette thématique - de visionner avec les collectifs d'enfants ou d'adolescents, les passages suivants :

VIDEO 1 de 12'36 à 12'54

Egalité des sexes : propos tenus par Madame Laurence Rossignol, Secrétaire d'Etat à la Famille, à l'Enfance et aux Personnes âgées

→ Loi du 4 août 2013 – Egalité entre les garçons et les filles dans le cadre des concours de beauté.

VIDEO 2 de 35'05 à 37'06

Egalité des sexes : propos tenus par Mme Petreault du Ministère de l'éducation nationale au sujet du plan d'égalité filles/garçons. L'objectif de ce plan est de transmettre les valeurs de solidarité, de tolérance, de prévenir l'ensemble des préjugés et des violences sexistes, ainsi que d'informer les élèves sur les principes et les règles, qui permettent de garantir le respect de la personne quelle que soit ses origines et ses différences.

Les **recommandations adressées par le Comité des Droits de l'Enfant à la France** sont accessibles sur : http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fFRA%2fCO%2f5&Lang=en (en anglais pour le moment)

Recommandation 23

Le Comité reconnaît les efforts effectués par l'Etat pour combattre la discrimination. Cependant, le Comité s'inquiète de la persistance des discriminations fondées sur le sexe, l'identité homme-femme, les handicaps, les nationalités, les origines sociales, etc.

Le Comité s'interroge également sur le fait que le plan d'action pour l'égalité soit remplacé par « l'ABCD de l'égalité », sans l'intervention des enfants. De plus, ce plan ne vise pas spécifiquement les enfants et ne comprend pas de mesures objectives et d'un calendrier précis.

Recommandation 24

Le Comité réitère ses anciennes recommandations et pousse l'Etat à renforcer ses efforts pour mettre en place une culture de l'égalité, de la tolérance et du respect mutuel, afin d'empêcher et de combattre les discriminations actuelles, ainsi que toutes celles à l'égard des enfants à tous les niveaux de la société. Le Comité souhaite que l'Etat fasse davantage d'efforts pour lutter contre les stéréotypes liés au genre. Cela passera par un plan d'action pour l'égalité, des mesures objectives et l'élaboration d'un calendrier qui seront adressés aux enfants de tous les niveaux scolaires. Ce plan nécessitera parallèlement une formation adaptée des éducateurs.

Recommandation 42

Le Comité accueille favorablement les initiatives pour améliorer l'identification et le suivi des enfants confrontés à toute forme de violence. Le Comité s'inquiète toutefois de l'absence d'une stratégie globale, prenant en compte toutes les formes de violence contre les enfants, l'augmentation des risques de violence domestique et celles fondées sur les inégalités homme-femme.

Des ressources pour les acteurs éducatifs

Les articles de la CIDE relatifs au harcèlement : 2.3.19.29

La synthèse du collectif AEDE sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits en téléchargement sur :

<http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2015/09/Synth%C3%A8se-AEDE-compress%C3%A9e.pdf>

Nous vous invitons sur cette thématique à vous reporter aux pages suivantes :

p.21§ 3.2 & 3.1.6 ; p.22 – 1^{er} et 2^e § ; p.22 préconisations ; p.43 – 1^{er} § ; p.48 – 4^e § ; p.51 – 3^e § ; p.53 – 1^{er} §

Pour aller plus loin : **Le rapport complet AEDE « En avant pour les droits de l'enfant : Respectons les dès aujourd'hui »**, accessible en librairie sur : <http://www.editions-eres.com/ouvrage/3614/en-avant-pour-les-droits-de-l-enfant> ; et plus spécifiquement les pages 128 à 135 relatives à la discrimination fondée sur le sexe.

Nous vous invitons également à consulter l'**article de synthèse de l'audition réalisée par les journalistes jeunes** accessible sur : <http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2016/01/Synth%C3%A8se-Audition-de-la-France.pdf>

D'autres ressources

<http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html>

<http://education.francetv.fr/matiere/actualite/cp/video/c-est-quoi-l-egalite-entre-les-filles-et-les-garcons-1-jour-1-question>

2. Propositions de questionnements et de contributions après le visionnage des extraits vidéo et la lecture des recommandations

Propositions d'activités après le visionnage des extraits vidéos et la lecture des recommandation

Cette séquence contient une trame qui permet de vous aider dans la conduite de vos débats. Vous êtes libre de choisir les activités qui vous conviennent.

Fin collège / début lycée

Séquence pédagogique : égalité des sexes (approfondissement de la notion)

Sources : site Eduscol -Académie Orléans Tours- Onisep

Objectifs :

- ✓ Faire prendre conscience des stéréotypes dans les choix que nous faisons (études, métiers, loisirs).
- ✓ Rendre les enfants critiques sur les déterminismes induits par la société.

1 Qu'est-ce que l'égalité des sexes ? (25 minutes)

Visionner la **VIDEO 2 de 35'05 à 37'06**

Questions pour lancer le débat

- Qu'est-ce recouvre pour vous la notion d'égalité ?

- Avez-vous ressenti des inégalités de traitement en tant que fille ou en tant que garçon ? Et dans votre entourage ?
- Un plan d'égalité entre les garçons et les filles a été mis en place par l'éducation nationale. Etes-vous d'accord avec les objectifs de ce plan ? Auriez-vous des suggestions pour le compléter ?
- Quelles sont les disciplines les plus à même pour aborder ce thème ?

Visionner la **VIDEO 1 de 12'36 à 12'54**

Questions pour lancer le débat

- Que pensez-vous de l'image des jeunes filles qui participent aux concours de beauté ?
- Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'encadrer de manière plus stricte ces concours ? Que proposez-vous ?

2 **Approfondissement de la notion (35 minutes)**

- **Les stéréotypes dans le choix d'orientation des études.**

Faire prendre conscience de l'influence des stéréotypes dans leurs choix d'orientation et des facteurs sous-jacents qui les influencent.

a) Activité conduite à partir du graphique représentant la répartition des enfants par filières. **Doc. 1**

- ✓ Description et analyse (différences entre les sexes)
- ✓ Questions possibles :
 - Dans quelle mesure la société influe-t-elle sur le choix des filières ?
 - Quels sont les stéréotypes liés à cette répartition ? Selon vous, d'où viennent-ils ?

- **Les stéréotypes dans les métiers.**

Faire réfléchir les enfants sur le poids des stéréotypes masculins et féminins des métiers.

a) Demander aux enfants d'établir *la liste des 5 métiers* qui leur apparaissent les plus marqués comme métiers féminins et métiers masculins.

- Faire un lien avec le problème de mathématiques qui viendra certainement conforter ce qu'auront écrit les enfants. **Doc. 2**

Mise en commun

- Comparer, échanger sur ce qui justifie ces représentations.

3 **Apporter des solutions et développer un regard critique (30 minutes)**

Se construire en tant qu'être autonome grâce à un regard critique.

a) Étude de cas : aider des enfants confrontés à des difficultés d'orientation par rapport au métier qu'ils souhaitent exercer dans l'avenir. **Doc. 3**

b) Poursuivre avec le graphique représentant la répartition des différents temps (temps physiologique, professionnel, parental et domestique). **Doc. 4**

- « Quelles conclusions pouvez-vous en tirer ? »

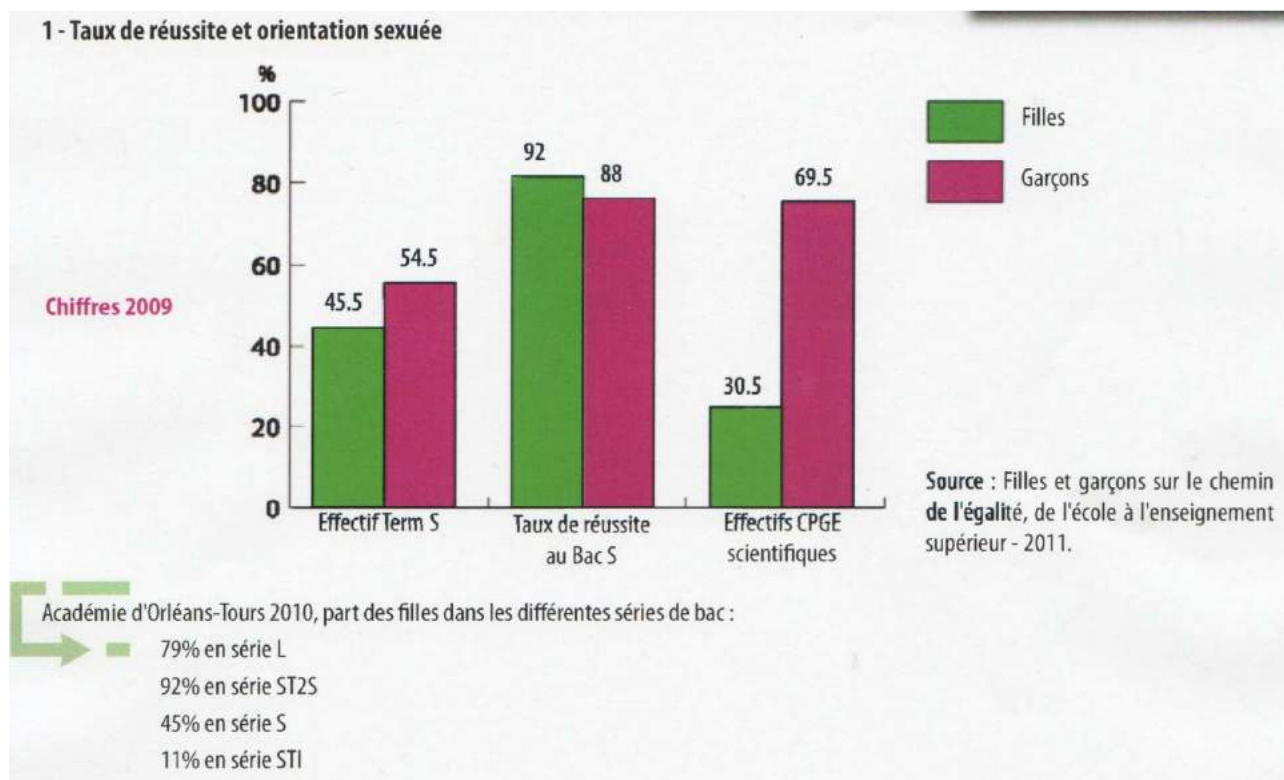
3 - Propositions des enfants et des jeunes

Dans votre quotidien (maison, école, quartier...) trouvez-vous qu'il existe-t-il des inégalités de traitement entre les filles et les garçons ? Lesquelles ?

Quelles seraient vos idées, vos propositions pour lutter contre ces inégalités ?

Annexes

Doc 1



Doc 2

Filles et garçons, bougez vos idées !

1. Extrait d'un manuel de mathématiques de 5^e :

Pour s'équiper en outillage, M. Duchemin a fait l'achat d'une perceuse à 63,37 € et d'une scie à 28,80 €.

Pour le repas, Mme Duchemin a acheté un rôti de veau à 9 € et un camembert à 1,77 €.

► Que pensez-vous des exemples choisis par les auteurs du livre de mathématiques ?

Doc 3

■ Cas 5

Samira est en 1^{re} S. Elle souhaite faire un DUT génie mécanique et productique. Au forum des métiers, elle est vivement encouragée dans cette voie par une professionnelle qui exerce dans ce domaine. Malgré cela, elle hésite à se retrouver dans une « classe de garçons ».

- a) Donnez les arguments de la professionnelle pour encourager Samira dans son choix de DUT.
- b) Comment rassurer Samira par rapport à ses craintes de se retrouver dans une classe de garçons ?

■ Cas 2

Manon a 15 ans, elle est en 3^e. Elle souhaite être pilote de ligne. Son père l'encourage dans cette voie. Sa mère la décourage, prétextant que ce n'est pas un métier où les filles sont nombreuses et que, si plus tard elle veut fonder une famille, ce métier peut être un handicap.

- a) Comment expliquez-vous les réactions différentes de son père et de sa mère ?
- b) Que peut-on conseiller à Manon pour l'encourager à persister dans cette voie ?

■ Cas 3

Lucas a 15 ans, il est en 3^e. Depuis 2 ans, suite à une visite dans une crèche, il imagine très bien, plus tard, exercer un métier dans le domaine de la puériculture. Ses parents ne l'encouragent pas dans cette voie. Ils disent que ce n'est pas un métier pour un garçon.

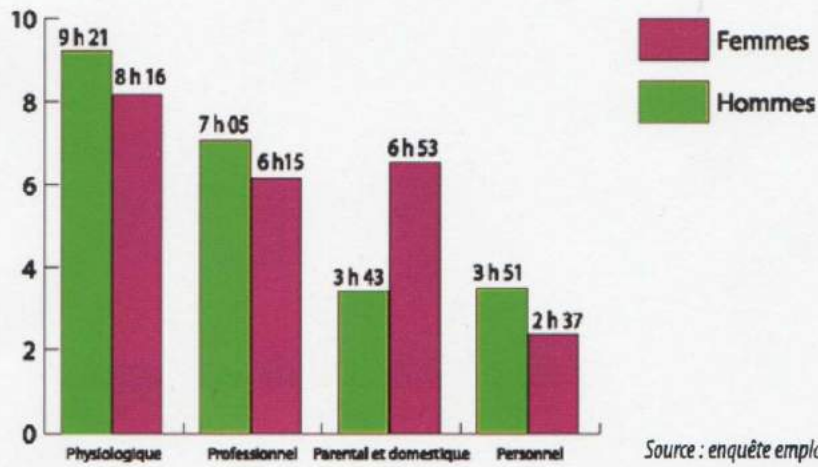
- a) Selon vous, pourquoi la puériculture est considérée comme un métier de fille ?
- b) Cherchez les arguments que Lucas pourrait donner pour justifier son choix.

Doc 4

2. La France et les Français depuis 1945 :

Chez lui, le Français tourne de plus en plus son intérêt vers l'enfant, devenu centre de la famille, et participe bien davantage qu'autrefois à la vie domestique. Le mari aide sa femme qui travaille et mène bien souvent une vie harassante. Il ne rougit plus de s'occuper un peu de ménage, d'habiller les enfants... (Source : *Le Monde* – 8 mars 2001)

Pourtant...



Source : enquête emploi du temps de l'INSEE 1998

Temps physiologique : temps passé à dormir, manger, se laver...

Temps professionnel : activité salariée.

Temps parental et domestique : temps consacré à l'éducation des enfants et aux tâches ménagères.

Temps personnel : temps consacré à soi, à ses loisirs.

► Commentez ce tableau et cherchez à expliquer quelles sont les conséquences pour les femmes qui souhaitent exercer un métier ?

.....

.....

.....

FICHE CONTRIBUTION : AGIR POUR L'EGALITE DES SEXES

“Nous vous invitons à nous faire parvenir vos réflexions et vos propositions pour le 20 avril. Nous ne manquerons pas de les faire connaître durant la journée du 27 avril 2016 en présence de J. Cardona et H.Ayoubi Idrissi, rapporteurs pour la France au Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, dans le cas où votre groupe ne pourrait pas y être présent. Dans tous les cas, et en particulier si le temps vous manque d'ici le 27 avril, nous nous engageons à diffuser vos contributions dans le Réseau national d'enfants et de jeunes que nous sommes en train de constituer et à nous appuyer sur elles pour enrichir les actions portées par AEDE.”

Vos réflexions / Vos observations suite aux échanges

Vos propositions / idées pour la lutte contre toutes les formes de violences

NB : Si votre groupe a produit un outil, ou si votre groupe a déjà fait des propositions pour agir pour l'égalité des sexes, n'hésitez pas à nous le transmettre par mail.

Contact : Florine Pruchon – fpruchon@solidarite-laique.org



FICHE RESSOURCE : PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Production ICEM Pédagogie Freinet et Initiatives et Changement

1 - Les ressources documentaires

En lien avec l'audition de la France par le comité des droits

Les vidéos sur You Tube de l'audition accessibles sur : <https://www.youtube.com/playlist?list=PL2-Mh-6kCu6EzbAh7tvHSN6N0jBs1suVH>

Nous vous conseillons – sur cette thématique - de visionner avec les collectifs d'enfants ou d'adolescents, les passages suivants :

Vidéo 1

- 10h18 : sur la liberté d'expression et la liberté d'opinion des enfants /des jeunes ; Evocation des JADE dans la promotion de la CIDE + évocation du service civique
- 12'38 : liberté d'expression et liberté d'association
- 13'60- 15'20 : l'engagement, liberté d'expression et liberté d'association
- 1h09'37-1h17'23 : prise en compte de la parole de l'enfant en cas de maltraitance
- 1h18'20 – 1h24'25: prise en compte de la parole des enfants dans la famille et à l'école

Vidéo 2

- 51'50-53'40 : répercussion de l'état d'urgence sur l'exercice du droit de réunion et d'association des enfants
1h03'50- 1h03'55 : âge minimum légal de réunion en association fixé à 16 ans alors que la convention ne prévoit pas d'âge minimal
1h08'41-1h10'04 : favoriser la prise en compte de la parole de l'enfant dans les médias

Vidéo 3

- 3'52 – 8'10 : la parole de l'enfant dans une procédure pénale, et l'information de l'enfant sur cette procédure- Mme Sultan : justice pénale des mineurs :
- 1h05' : dernières questions et conclusions

Les **recommandations adressées par le Comité des Droits de l'Enfant à la France** sont accessibles sur :

http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fFRA%2fC0%2f5&Lang=en (en anglais pour le moment)

Recommandation 30

Le Comité recommande à l'État partie de veiller à ce que tous les enfants, y compris dans des situations vulnérables ou marginalisées, puissent jouir pleinement du droit à être entendu, notamment dans les procédures judiciaires et administratives et décisions les concernant.

Il recommande à l'État partie de créer des systèmes et / ou des procédures pour la participation des enfants, la formation des travailleurs sociaux et administratifs ou les autorités judiciaires, et la mise à disposition du soutien d'un professionnel (avocat, responsable ad hoc ou un travailleur social).

Il recommande également que l'État partie :

- *développe des pistes efficaces pour que l'opinion des enfants puisse être entendue, et pour que les enfants puissent être informés de l'existence de ces possibilités*

- *Conduise des programmes et activités de sensibilisation pour promouvoir la participation de tous les enfants au sein de la famille, la communauté et les écoles, en ayant une attention particulière aux enfants dans des situations vulnérables ou marginalisés.*

Recommandation 34

Le comité reste préoccupé par le fait que la législation continue de restreindre les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique pour les enfants de moins de 16 ans

Recommandation 38

Tout en se félicitant des efforts de l'État partie pour protéger les enfants contre les informations dangereuses dans les médias et sur les réseaux numériques, le Comité est néanmoins préoccupé par la persistance des images hyper sexualisées des enfants, en particulier les filles, dans les médias. Il est préoccupé, qu'il n'existe actuellement aucun cadre réglementaire pour protéger les enfants des médias et contenus numériques inappropriés. Par ailleurs, de nombreuses fonctionnalités pour réguler l'accès des enfants à l'information inappropriée véhiculée par la télévision, Internet et les smartphones, tels que le contrôle parental, ne sont pas efficaces dans la pratique.

Des ressources pour les acteurs éducatifs

Les articles de la CIDE relatifs à la connaissance et au respect des droits : 12.13.14.15

- **La synthèse du collectif AEDE sur la situation des enfants en France au regard de leurs droits en téléchargement** sur : <http://www.solidarite-laique.org/app/uploads/2015/09/Synth%C3%A8se-AEDE-compress%C3%A9e.pdf>
Nous vous invitons sur cette thématique à vous reporter :
Au chapitre 3 : ce que disent les enfants et les jeunes et les préconisations de la page 12.
Au chapitre 4 et plus particulièrement le point 4.1
- Pour aller plus loin : **Le rapport complet AEDE « En avant pour les droits de l'enfant : Respectons les dès aujourd'hui »**, accessible en librairie ou sur internet sur : <http://www.editions-eres.com/ouvrage/3614/en-avant-pour-les-droits-de-l-enfant> ; et plus spécifiquement chap III : principes généraux (pages 103 à 114), chap III.3, chap IV.1/ IV.5/IV.6
- **Certaines organisations membres d'AEDE proposent des supports pour travailler autour de la participation des enfants et des jeunes :**

Les Francas :

- <http://www.francas.asso.fr/> : Camaraderie n°305 – « La participation des enfants et des adolescents »
- Echelle de la participation de Roger Hart : http://lesfrancasnidf.asso.fr/sites/francasidf.sopinspace.net/files/chelle_de_roger_hart_pdf_18498.pdf

ICEM Pédagogie Freinet :

- Jean Le Gal, « Pour une démocratie participative, la participation des enfants et des jeunes », <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/29580>
- Jean Le Gal, « La participation démocratique à l'école- Le conseil d'enfant de l'école, <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/1920>
- Jean Le Gal, Coopérer pour développer la citoyenneté - La classe coopérative, Editions ICEM, <https://www.icem-vente-en-ligne.org/node/16>

Solidarité Laïque propose des outils pédagogiques pour mettre le droit à la participation en action (<http://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/nos-outils-deducation-a-la-solidarite-et-a-la-citoyennete/>)

*Conte suivi d'un café philo : « les Ailes du Vent et le Potager qui en sait long », Julia Billet, Editions du Pourquoi pas ?

*Kit pédagogique « Ne lâchons pas nos droits »

*Kit pédagogique « Agir pour le climat, c'est respecter mes droits »

- Autres ressources :

- Trousse à outils sur le Suivi et Evaluation de la participation – 6 livrets disponibles en version française + un guide destiné aux enfants, Save the Children
- Mon guide pour faire un rapport sur la CIDE, guide destiné aux enfants, Children Rights Connect, Version française http://resourcecentre.savethechildren.se/sites/default/files/documents/6556_0.pdf
- Speak up for Your Rights, guide destiné aux enfants, Children Rights Connect, version anglaise, <http://www.childrightsconnect.org/home/under-18s/speak-up-for-your-rights/>
- Pratiques de participation des enfants aux décisions publiques: analyse comparative et vade-mecum : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=10998>

2 - Propositions de questionnements et de contributions

Proposition de trame pour évoquer les articles 12 à 15 et leur application effective en France

1. Introduction sous forme de discussion : définition du droit expression et du droit de participation

Proposition de format d'activité : pluie d'idées : les enfants expriment toutes les idées qui leur viennent et une personne note les réponses sur une grande feuille blanche

Qu'est ce que selon vous le droit d'expression ? Pourquoi ce droit est-il important ?

Quand exercez-vous votre droit à l'expression dans la vie quotidienne (à l'école, à la maison, au centre de loisirs, dans le quartier) ? Qu'est ce qui vous plaît ?

Quand est ce qu'on vous demande votre avis ? Comment peut-il compter ? Rencontrez-vous des difficultés ?

Tous les jeunes sont-ils égaux pour l'exercer ? Est-ce que vous avez l'impression d'être écouté-e-s ? Liberté d'expression, liberté d'opinion jusqu'où peut-on aller ?

Une autre proposition d'activité pour introduire : Animer un débat avec des enfants ou des jeunes sur le thème de la liberté (réf les Francas)

On peut concevoir la liberté de deux façons :

- la possibilité de dire ou de faire ce que l'on veut sans aucune limite (et cela peut vite devenir la loi du plus fort)
- la possibilité de dire ou de faire ce que l'on veut dans le respect des droits des autres (c'est-à-dire dans le respect de tout ce qui permet à chacun de s'exprimer, de s'épanouir, d'être).

Si l'on retient bien évidemment la deuxième, la liberté suppose donc des limites.

Dans un premier temps, il est proposé une réflexion individuelle autour de deux questions : la liberté est-elle menacée si il n'y a pas de limites ? Pourquoi faut-il des limites pour se sentir libre ?

- *On cherche ici à favoriser la réflexion, le questionnement, la capacité à penser par soi-même, à développer une pensée critique.*

Dans un second temps, on organise le débat, l'animateur de séance ayant pour rôle de permettre l'expression de chacun, d'organiser la prise de parole, de demander des précisions, de faire compléter les propos.

Un secrétaire est chargé d'ordonner les propos pour en faire une synthèse.

- *On cherche ici à organiser la réflexion collective, dans le respect et l'écoute des différents avis. On veut également démontrer que pour conduire un débat, il faut des règles.*

2. Rattachement au texte de la Convention

La participation des enfants, qu'est-ce que ça veut dire selon la convention internationale des droits de l'enfant ? ARTICLES 12 à 15

Pour vous aider, texte adapté aux enfants : http://www.droitsenfant.fr/cide_enfant.htm

3. Etat des lieux de ce qui existe en France et dans le monde

Existe-il des possibilités en France pour les enfants de participer comme le demande la Convention ?

Exemples de sites internet (non exhaustif :

Le Parlement des Enfants : <http://www.parlementdesenfants.fr/le-parlement-des-enfants-c-est-quoi>

Les Conseils d'enfants et de jeunes : <http://anacej.asso.fr/category/actualites/>

Les clubs Copains du Monde : <http://www.copaindumonde.org/>

Les Villes amies des enfants : <http://www.villeamiedesenfants.fr/>

Pensez-vous être assez suffisamment informés sur ces espaces existants ?

Que pensez-vous des réponses apportées par la France sur la question de participation ?

Lecture des recommandations 30 et 34 à 38 :

+ Visionnage des vidéos

Sur la prise en considération de la parole de l'enfant :

Visionnage de la vidéo 1

- 1h09'37-1h17'23 : prise en compte de la parole de l'enfant en cas de maltraitance
- 1h18'20 – 1h24'25: prise en compte de la parole des enfants dans la famille et à l'école

Visionnage de la vidéo 2

- 1h08'41-1h10'04 : favoriser la prise en compte de la parole de l'enfant dans les médias

Visionnage de la vidéo 3

- 3'52 – 8'10 : la parole de l'enfant dans une procédure pénale, et l'information de l'enfant sur cette procédure- Mme Sultan : justice pénale des mineurs :

Sur la liberté d'expression et d'association?

Visionnage de la vidéo 1

- 10h18 : sur la liberté d'expression et la liberté d'opinion des enfants /des jeunes ; Evocation des JADE dans la promotion de la CIDE + évocation du service civique
- 12'38 : liberté d'expression et liberté d'association
- 13'60- 15'20 : l'engagement, liberté d'expression et liberté d'association

Visionnage de la vidéo 2

- 51'50-53'40 : répercussion de l'état d'urgence sur l'exercice du droit de réunion et d'association des enfants
1h03'50- 1h03'55 : âge minimum légal de réunion en association fixé à 16 ans alors que la convention ne prévoit pas d'âge minimal
1h08'41-1h10'04 : favoriser la prise en compte de la parole de l'enfant dans les médias

Pourrait-on mettre en place d'autres espaces de participation en France en s'inspirant de ce qui existe déjà ? Quelles seraient vos propositions ? Pluie d'idées ou petits groupes puis restitution; les propositions sont réunies par écrit,

Que faudrait-il selon vous pour que ça marche ? Pluie d'idées ou petits groupes puis restitution ; les propositions sont réunies par écrit

3 - Propositions des enfants et des jeunes

Proposition de format d'activité : Après lecture des recommandations et visionnage des vidéos, pour chacune des deux thématiques proposées ci-dessous, répondre aux questions suivantes sous forme de pluies d'idées avec une personne qui note le tout sur une grande feuille, ou sous forme de petit groupes avec ensuite restitution en grand groupe :

- Selon vous, la convention est-elle complètement appliquée ?
- Que pensez-vous des propositions faites par la France ?
- Selon vous, les espaces de participation existants permettent-ils une participation réelle ?
- Pensez-vous que vous êtes assez associés aux décisions et actions qui vous concernent que ce soit dans l'école, dans le centre de loisirs, à la maison, dans votre quartier ?
Quelles sont vos idées, vos propositions pour que les enfants soient davantage associés et consultés dans l'école ? Au centre de loisirs ? Dans le quartier ? A la maison ?

FICHE CONTRIBUTION : PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

“Nous vous invitons à nous faire parvenir vos réflexions et vos propositions pour le 20 avril. Nous ne manquerons pas de les faire connaître durant la journée du 27 avril 2016 en présence de J. Cardona et H.Ayoubi Idrissi, rapporteurs, pour la France au Comité des Droits de l’Enfant des Nations Unies, dans le cas où votre groupe ne pourrait pas y être présent. Dans tous les cas, et en particulier si le temps vous manque d’ici le 27 avril, nous nous engageons à diffuser vos contributions dans le Réseau national d’enfants et de jeunes que nous sommes en train de constituer et à nous appuyer sur elles pour enrichir les actions portées par AEDE.”

Vos réflexions / Vos observations suite aux échanges

Vos propositions / idées pour une participation effective des enfants et des adolescents

NB : Si votre groupe a produit un outil, ou si votre groupe a déjà fait des propositions pour renforcer la participation des enfants et des adolescents, n’hésitez pas à nous le transmettre par mail.

Contact : Florine Pruchon – fpruchon@solidarite-laique.org